

Image not found or type unknown



Transcription d'un acte de divorce

Par **soanou**, le **13/12/2016** à **18:34**

Bonsoir, je reviens vers vous car je n'ai pas eu de réponse. Je vis avec un portugais qui s'est marié et divorcé en France et nous ne pouvons pas nous marier car il est encore marié au Portugal, comment faire une transcription de l'acte de divorce? Je n'ai pas les moyens d'entamer une procédure, merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **13/12/2016** à **18:36**

Bonsoir,

Les juristes portugais n'étant pas légion ici, pour vous expliquer les chemins de l'exequatur. Aussi le plus simple est de prendre contact avec un consulat portugais.